

et invoquer la sainte Famille, afin d'obtenir la réforme des familles chrétiennes.

LE LUNDI, à *Fimpti*, afin de demander à Notre-Dame-des-Victoires, la Reine du Très Saint Rosaire, le triomphe de la religion sur les sectes ; aussi à *Saint-Michel*, de Monte Garano, pour la même fin.

LE MARDI, au tombeau des SS. Apôtres Pierre et Paul, pour la propagation de la Foi.

LE MERCREDI, aux tombeaux de S. Benoît, S. Dominique, S. François d'Assise, Sept SS. Fondateurs et S. Ignace de Loyola, pour obtenir la régénération dans la ferveur des peuples chrétiens.

LE JEUDI, à l'église de la Congrégation du Saint-Sacrement, St-Claude de Rome, pour l'accroissement de la dévotion au Saint-Sacrement.

LE VENDREDI, à *Montmartre*, pour la réparation des outrages commis envers le divin Cœur de Jésus.

LE SAMEDI, à *Lourdes*, pour honorer la glorieuse et immaculée Conception de la Très Sainte Vierge.

Ces pèlerinages consistent en une messe que l'Association universelle fait célébrer aux jours et dans les sanctuaires indiqués ci-dessus, à 9 heures du matin, et à laquelle doivent assister en esprit tous les associés. Une autre messe se dit à 10 heures tous les jours à Padoue, sur le tombeau du Thaumaturge, aussi pour les membres de l'Association universelle.

Ces avantages, joints aux indulgences à gagner aux différentes fêtes de saint Antoine, devraient suffire à déterminer tous les fidèles à s'inscrire comme membres d'une si importante association.

Nous l'avons dit et répété, il faut pour cela envoyer son nom à l'abbé E. DeLamarre, Chicoutimi, Directeur de cette association de ce côté-ci de l'Atlantique.

Nos lecteurs se rappellent que nous leur avons suggéré, il y a quelques mois, de faire une petite aumône pour être expédiée à Padoue. Nous n'avons recueilli qu'une quelques piastres. Il n'y a rien d'imposé rigoureusement ; mais les membres de